

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 30 (2000)
Heft: 4

Rubrik: Social FR : un foyer de jour à Farvagny

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un foyer de jour à Farvagny

Les habitants âgés de la région du Gibloux disposent d'un nouveau service, pour l'instant unique dans le canton: un foyer de jour. Ce lieu d'accueil propose des repas en commun et souhaite offrir, à ceux qui le fréquentent, un deuxième chez soi.

Notre premier objectif est de maintenir les personnes âgées le plus longtemps à domicile», soulignent M^{es} Huguette Sapin et Claudine Burckhard, respectivement responsable et animatrice du foyer. Il s'agit donc d'offrir toute une panoplie de services aux personnes âgées, ou disposant d'une rente AI, ainsi qu'à leurs familles. Cela peut être un repas cuisiné et pris avec d'autres, un après-midi de causette avec une animatrice, des jeux, des activités créatrices, de la gymnastique, du jardinage, du bricolage, ou tout simplement des emplettes faites en groupe.

Le foyer de jour a aussi pour rôle de favoriser les rencontres. Les activités sont intéressantes en elles-mêmes, mais elles sont surtout le support des relations qui se nouent entre les participants ou avec l'animatrice. «L'atelier-cuisine est particulièrement important, relève M^{me} Burckhard. Il permet de travailler la mémoire, la mémoire sentimentale, ou encore la psychomotricité.»

Passer quelques heures ou quelques après-midi au foyer de jour ne doit pas être une parenthèse dans la vie des gens. Il doit y avoir des liens, des ponts entre la vie de tous les jours et le foyer. Cela peut être l'invitation à manger au foyer d'une connaissance, la préparation d'un bouquet de fleurs pour une voisine, la poursuite d'un bricolage ou d'un tricot commencé à la maison.

Le foyer sera ce que ses utilisateurs en feront. Pas d'activités imposées, pas d'horaire pour les activités, sauf quand il s'agira d'excursions, de visites d'expositions ou autres balades. «Ce sera vraiment leur

foyer, indique M^{me} Burkhard. Nous souhaitons que les personnes qui viennent retrouvent la chaleur humaine de la vie familiale.»

Ce foyer de jour se veut donc lieu de rencontre et d'intégration sociale pour les personnes âgées encore indépendantes, mais c'est aussi un lieu qui permet de soutenir les familles qui s'occupent d'un grand-papa, d'une grand-maman, ou d'un conjoint malade. Pour l'instant, le foyer n'est pas ouvert le week-end ou la nuit. Mais ce service n'est pas exclu. Sa mise sur pied dépendra surtout de la demande des familles.

Tarif d'accueil

Le foyer de jour du Gibloux est situé dans un grand appartement, très lumineux, avec jardin et terrasse pour les chaises longues en été, attenant au home médicalisé. Le séjour, ouvert sur la cuisine, est spacieux. Il y a une salle de repos, ainsi qu'un atelier artisanal. Les responsables prévoient en outre d'ouvrir un atelier de menuiserie dans un garage proche. Si le foyer est totalement indépendant du home, l'idée a quand même été développée sous son toit et avec le soutien logistique de tout le personnel. Il est financé par une subvention des communes du

Gibloux et par les contributions versées par ses utilisateurs.

Le tarif d'accueil varie en fonction des besoins des usagers. Une personne indépendante paie une taxe de base de 10 francs pour une demi-journée et le prix des repas (14 francs pour midi et 6 francs pour le souper ou le petit-déjeuner). Une personne qui a besoin d'un accompagnement verse 30 francs par demi-journée, repas non compris. Ces frais sont pris en charge par la Caisse de compensation pour les bénéficiaires d'une rente complémentaire AVS/AI.

Le système des foyers de jour n'est pas encore très répandu dans le canton de Fribourg. Mais la loi cantonale vient d'être modifiée pour permettre leur existence. Plusieurs établissements pour personnes âgées, comme celui de Cottens, de Marly, ou d'autres encore, offrent la possibilité d'accueils temporaires après un séjour à l'hôpital, ou des repas, voire des activités. Reste au foyer de jour de Farvagny à faire ses preuves et à se faire connaître. L'expérience est lancée pour une année.

Annette Wicht

Foyer de jour de Farvagny, tél. 026/411 31 31. Ouvert du mardi au vendredi, de 8 h à 18 h.



Le foyer de jour, un exemple à suivre

Photo Nicolas Rond